



## Les conditions préalables à la réalisation des travaux d'office

1. Non réalisation des travaux prescrits par l'arrêté d'insalubrité dans le délai imparti.
2. Le maire, ou à défaut le préfet, met en demeure le propriétaire de les réaliser dans un délai d'un mois.
3. Mise en demeure restée infructueuse.



## La réalisation des travaux d 'office

L 'autorité administrative :

- agit en lieu et place du propriétaire défaillant, pour son compte et à ses frais.
- effectue les travaux nécessaires à la sortie de l'insalubrité (ceux de l'arrêté, travaux saturnisme et décence)
- assure l'hébergement de l'occupant pendant les travaux. (En secteur OPAH, incombe à la personne publique qui a pris l'initiative)
- informe le propriétaire tout au long des actes de la procédure.
- bénéficie d'une créance.

**Le maire face à l'habitat indigne**

Journée d'information du 24 novembre 2009 à St-Etienne-de-St-Geoirs





## Le recouvrement de la créance

- ♦ La créance est recouverte par l'émission d'un titre de recouvrement
- ♦ La créance est garantie par l'inscription d'un privilège spécial immobilier à la conservation des hypothèques, par l'autorité administrative, aux frais du propriétaire.

### Inscription du privilège en 2 temps :

1. au moment de la mise en demeure du propriétaire (sur la base évaluation des travaux)

2. au moment de l'émission du titre de recouvrement, lorsque les travaux sont terminés et factures acquittées.

- ♦ Ce privilège prime sur tous les autres privilèges, y compris ceux inscrits avant lui.
- ♦ L'autorité récupère sa créance sur la totalité des travaux et dépenses exécutés d'office.



Direction départementale de l'Équipement de l'Isère  
17 bd Joseph Vallier - BP 17  
38040 GRENOBLE cedex 9

Mme Martine FUGIER

Tél : 04 76 70 77 07

[martine.fugier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:martine.fugier@developpement-durable.gouv.fr)

M. Hervé PAPIN

Tél : 04 76 70 77 05

[herve.papin@developpement-durable.gouv.fr](mailto:herve.papin@developpement-durable.gouv.fr)

**Le maire face à l'habitat indigne**

Journée d'information du 24 novembre 2009 à St-Etienne-de-St-Geoirs



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**